



## Urgent - embauche d'un alternant

Par **GUERAND**, le **08/09/2011** à **16:55**

Bonjour,

Je viens sur ce forum dans l'attente d'une réponse concernant l'un de mes problème les plus urgent à ce jour.

Je suis actuellement dans une procédure de création d'entreprise sous franchise et souhaiterais embauché un alternant de BAC Pro sur 3 ans.

La Chambres des Métiers et de l'Artisanat refuse cette embauche car je ne respecte pas différente conditions : Si diplôme dans le domaine (ce qui est mon cas), avoir un minimum de 3 ans d'expérience. Je détient aujourd'hui cette expérience mais pas aux yeux de la CMA (2 ans en apprentissage + un an de CDD) dans le domaine.

Puis-je faire une dérogation à la CMA ?  
Ais-je des chances quelle soit acceptée ?  
Il y à t-il d'autre solutions ?

Merci à tous pour vos réponse !!!